

**GROUPIMO S.A.**

12/14 av. Domergue - Immeuble Trident

**97200 FORT DE FRANCE**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2013*

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Président, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Le bénéfice présenté résulte essentiellement de produits exceptionnels, et si la situation à ce jour semble s'améliorer, nous n'avons pas constaté qu'en terme d'exploitation la société soit parvenu à retrouver une rentabilité de nature à assurer la pérennité de l'activité compte tenu en particulier de l'importance des créances anciennes dont elle doit assurer le règlement.

En outre, les ressources de la société proviennent essentiellement des prestations réalisées auprès des filiales dont – pour certaines d'entre-elles – la pérennité demeure incertaine.

Au cours de notre audit des comptes annuels clos au 31 décembre 2013 nous avons également relevé les éléments ci-après qui ne nous permettent pas d'envisager une certification :

- Comme il est indiqué à l'actif du bilan et dans la note 4 de l'annexe, les titres de participation inscrits à l'actif du bilan s'élèvent 2 999 milliers d'euros. La provision pour dépréciation s'élève à 442 milliers d'euros soit une valeur nette de 2 546 milliers d'euros;

Les difficultés financières rencontrées par certaines filiales persistent depuis plusieurs années et il n'existe pas d'élément permettant de justifier de leur valeur d'utilité ;

- Les créances liées à des participations demeurent importante et pour certaines le recouvrement semble incertain. Ces créances représentent un montant de 310 milliers d'euros fin 2013 provisionné pour 82 milliers d'euros ;

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SA à la fin de cet exercice.

## **II. – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de

justifications complémentaires eu égard au refus de certifier exprimé dans la première partie de notre rapport.

### **III. - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à MONT SAINT AIGNAN

Le 20/06/2014

MARC-OLIVIER CAFFIER  
*Commissaire aux Comptes*





GROUPIMO

**GROUPIMO S.A.**

Immeuble sis Le Trident

Quartier Montgerald

97200 FORT DE FRANCE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Joe', located in the bottom right corner of the page.

**COMPTES ANNUELS**

**GROUPIMO S.A.**

Immeuble sis Le Trident

Quartier Montgerald

97200 FORT DE FRANCE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

## BILAN ACTIF

- 1 -		BILAN ACTIF			2050
Désignation :		GROUPIMO SA			
Adresse :		LE TRIDENT – 97200 FORT DE FRANCE		Durée N : 12	
N°SIRET :		43227153400062		Durée N-1 : 12	
Rubriques		Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2013	31/12/2012
Capital souscrit non appelé	I AA				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement	AB AC				
Frais de développement	CX CQ	692 624	525 991	166 633	279 727
Concessions, brevets, droits similaires	AF AG	10 234	10 234		
Fonds commercial (1)	AH AI				
Autres immobilisations incorporelles	AJ AK				
Avances, acomptes immob. Incorporelles	AL AM				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	AN AO	114 620		114 620	114 620
Constructions	AP AQ	461 062	125 466	335 595	352 738
Installations techniques, matériel, outillage	AR AS				
Autres immobilisations corporelles	AT AU	54 736	43 615	11 121	44 128
Immobilisations en cours	AV AW				
Avances et acomptes	AX AY	1 200		1 200	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations par mise en équivalence	CS CT				
Autres participations	CU CV	2 998 985	452 212	2 546 773	2 546 773
Créances rattachées à participations	BB BC				
Autres titres immobilisés	BD BE				
Prêts	BF BG				
Autres immobilisations financières	BH BI	23 107		23 107	15 307
<b>TOTAL II</b>	<b>BJ BK</b>	<b>4 356 568</b>	<b>1 157 519</b>	<b>3 199 049</b>	<b>3 353 293</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Matières premières, approvisionnements	BL BM				
En-cours de production de biens	BN BO				
En-cours de production de services	BP BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR BS				
Marchandises	BT BU				
Avances, acomptes versés/commandes	BV BW	3 750		3 750	7 299
<b>CREANCES</b>					
Créances clients & comptes rattachés (3)	BX BY	766 845	125 461	641 384	742 276
Autres créances (3)	BZ CA	744 489	81 886	662 603	831 773
Capital souscrit et appelé, non versé	CB CC	4 220		4 220	4 220
<b>DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD CE				
Disponibilités	CF CG	10 815		10 815	2 232
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance (3)	CH CI	3 710		3 710	2 077
<b>TOTAL III</b>	<b>CJ CK</b>	<b>1 533 828</b>	<b>207 347</b>	<b>1 326 481</b>	<b>1 589 877</b>
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I à V I) CO</b>	<b>5 890 396 1A</b>	<b>1 364 865</b>	<b>4 525 531</b>	<b>4 943 170</b>

## BILAN PASSIF

- 2 -	PASSIF	2051
Rubriques		31/12/2013      31/12/2012
Désignation : GROUPIMO SA		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel (1)	(dont versé : 1 282 526 ) DA	1 286 746      1 286 746
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	4 020 922      4 020 922
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)	) DC	
Réserve légale (3)	DD	128 675      128 675
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours B1)	) DF	
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. EJ)	) DG	538 774      538 774
Report à nouveau	DH	(6 741 488)      (7 187 774)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	191 900      446 286
Subventions d'investissements	DJ	
Provisions réglementées	DK	
	<b>TOTAL I DL</b>	<b>(574 471)      (766 371)</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées	DN	
	<b>TOTAL II DO</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	DP	947 421      916 227
Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL III DR</b>	<b>947 421      916 227</b>
<b>DETTES (4)</b>		
Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	569 572      600 421
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs EI)	) DV	2 280      2 280
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 019 071      1 225 042
Dettes fiscales et sociales	DY	961 547      1 115 964
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	1 600 111      1 849 606
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance (4)	EB	
	<b>TOTAL IV EC</b>	<b>4 152 580      4 793 314</b>
Ecart de conversion passif	V ED	
	<b>TOTAL GENERAL (I à V) EE</b>	<b>4 525 531      4 943 170</b>
<b>Renvois</b>		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
(2) Dont	1D	
- Ecart de réévaluation libre	1E	
- Réserve de réévaluation (1976)	1F	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	1G	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EG	3 727 865      4 245 069
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP	(balo) EH	27 979      42 736
Dettes à plus d'un an	(balo)	
Dettes à moins d'un an	(balo)	27 979      42 736

- 3 -				COMPTE DE RESULTAT (en liste)		2052	
Désignation :		GROUPEMO SA					
Rubriques	France	Exportation		31/12/2013	31/12/2012		
Ventes de marchandises	FA	FB	FC				
Production - biens	FD	FE	FF				
vendue - services	FG	991 358 FH	FI	991 358	1 045 031		
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>FJ</b>	<b>991 358 FK</b>	<b>FL</b>	<b>991 358</b>	<b>1 045 031</b>		
Production stockée			FM				
Production immobilisée			FN				
Subventions d'exploitation			FO				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			FP	19 728	126 152		
Autres produits (1) (11)			FQ	112	211		
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>			<b>I FR</b>	<b>1 011 198</b>	<b>1 171 395</b>		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			FS				
Variation de stock (marchandises)			FT				
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			FU				
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)			FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			FW	489 849	529 595		
Impôts, taxes et versements assimilés			FX	29 161	9 249		
Salaires et traitements			FY	232 423	198 714		
Charges sociales (10)			FZ	86 920	86 093		
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>							
Sur immobilisations :	- dotations aux amortissements		GA	135 848	186 907		
	- dotations aux provisions		GB				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC		37 927		
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		5 901		
Autres charges (12)			GE	2 654	3 337		
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)</b>			<b>II GF</b>	<b>976 856</b>	<b>1 057 722</b>		
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - II)</b>			<b>GG</b>	<b>34 342</b>	<b>113 672</b>		
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée			III GH				
Perte supportée ou bénéfice transféré			IV GI				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>							
Produits financiers de participations (5)			GJ		90 000		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL				
Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	67 595	141 830		
Différences positives de change			GN				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>V GP</b>	<b>67 595</b>	<b>231 830</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions			GQ	48 194	384		
Intérêts et charges assimilées (6)			GR	26 393	58 231		
Différences négatives de change			GS				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>VI GU</b>	<b>74 588</b>	<b>58 615</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>GV</b>	<b>(6 993)</b>	<b>173 216</b>		

<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IM POTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>GW</b>	<b>27 349</b>	<b>286 888</b>
---	-----------	---------------	----------------

<b>- 4 -</b>		<b>COMPTE DE RESULTAT (suite)</b>		<b>2053</b>
Désignation : GROUPIMO SA				
Rubriques			31/12/2013	31/12/2012
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	245 053	63 197
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	4 000	651 452
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)</b>		<b>VII HD</b>	<b>249 053</b>	<b>714 649</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	27 395	103 191
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	22 490	393 178
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	37 418	66 712
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)</b>		<b>VIII HH</b>	<b>87 303</b>	<b>563 082</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V II - V III)</b>		<b>HI</b>	<b>161 750</b>	<b>151 567</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		IX HJ		
Impôts sur les bénéfices		X HK	(2 801)	(7 831)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + V II)</b>		<b>HL</b>	<b>1 327 846</b>	<b>2 117 873</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + V I + V III + IX + X)</b>		<b>HM</b>	<b>1 135 945</b>	<b>1 671 588</b>
<b>5. BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)</b>		<b>HN</b>	<b>191 900</b>	<b>446 286</b>
<b>Renvois</b>				
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	28 428	62 967
produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)		(balo) 1G		
(3) Dont : - Crédit-bail mobilier		(balo) HP		
- Crédit-bail immobilier		(balo) HQ		
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)		(balo) 1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		(balo) 1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		(balo) 1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)		HX		
(9) Dont transferts de charges		A1	1 357	
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)		A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13) Dont primes & cot.compl.perso.				
facultatives	A6			
obligatoires	A9			

## ANNEXE

- 1. Règles et méthodes comptables**
- 2. Evénements significatifs**
- 3. Evènements post clôture et perspectives**
- 4. Notes sur le Bilan Actif**
- 5. Notes sur le Bilan Passif**
- 6. Notes sur le Compte de Résultat**
- 7. Autres informations**

Exercice clos le : 31/12/2013 Durée : 12 mois

Total bilan avant répartition : 4 525 531 Euros

Bénéfice : 191 900 Euros

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2013 Groupimo S.A. n'établit plus de comptes consolidés, les seuils obligatoires n'étant plus atteints.

## 1. Règle et méthodes comptable

Les pertes dégagées des exercices précédents au niveau du Groupe, les perspectives d'avenir, le niveau de la trésorerie et la dégradation des dettes restent susceptibles de remettre en cause la continuité d'exploitation.

Les exercices 2008 et 2009 ont été très négatifs, mais depuis lors les comptes d'exploitation consolidés ont été positifs. Sur l'année 2013, le résultat est de nouveau positif pour 191.900,00 euros.

La Direction a continué de mettre en œuvre des solutions pour poursuivre ses activités. Dans ce contexte, Groupimo et ses filiales ont déménagé début 2013, afin de réduire le coût important du poste location immobilière.

Dans un contexte économique toujours très négatif, les résultats de 2013 sont encourageants. Il perdure néanmoins une incertitude sur la capacité du Groupe à poursuivre son activité à moyen terme et en conséquence l'application des principes comptables dans un contexte de continuité d'exploitation concernant l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer non appropriée.

### Présentation de la société

Fondée en Août 2000, par ses actuels dirigeants, la Société GROUPIMO S.A., qui s'appelait jusqu'en décembre 2006, Odyssée S.A.R.L., est une société Holding et un groupe qui intervient dans les métiers des services à l'immobilier sur les départements français d'Amérique.

L'administration de biens, l'intermédiation immobilière (transaction, location et commercialisation de programmes neufs et anciens), et les métiers annexes (diagnostic, expertise, courtage assurance, courtage financier,...), constituent les activités des sociétés du groupe.

Basée en Martinique, la société est propriétaire de la marque "Le Marché de l'immobilier" (déposée à l'I.N.P.I.) qui est l'enseigne commerciale pour les métiers classiques d'agence immobilière d'habitation. Avec une culture forte basée sur les nouvelles technologies et le libre, GROUPIMO est classé parmi les premiers réseaux immobiliers français sur Facebook avec plus de 9.000 « likes » à ce jour. L'espace client exclusif proposé est unique et avant-

gardiste. Les prochaines années verront l'intégration de l'immobilier dans un nouvel environnement dématérialisé, et GROUPIMO veut en être la référence.

### **Immobilisations financières et créances rattachées**

Ce poste est essentiellement constitué de titres de participation.

Les titres et créances qui y sont rattachées sont comptabilisés au bilan pour leur prix d'acquisition et dans le cas où leur valeur d'inventaire est inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est constatée. La valeur d'utilité d'entités opérationnelles pour lesquelles il n'existe pas d'évaluation indépendante récente est estimée en prenant en compte, d'une part, la quote-part de capitaux propres détenue et, d'autre part, la valeur de l'entreprise déterminée à partir de multiples de marché appliqués au chiffre d'affaires.

### **Créances clients et comptes rattachés**

Les créances clients et comptes rattachés sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour tenir compte des risques de non recouvrement ou lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Dépenses de publicité et de marketing**

Les dépenses de publicité et de marketing sont comptabilisées en charges.

### **Provisions pour risques et charges**

La société applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

### **Droit individuel à la formation**

Au 31 décembre 2013, le volume cumulé d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du DIF est estimé à 507 heures (uniquement sur Groupimo, pas sur ses filiales). Aucune personne n'a demandé à utiliser ses heures au titre de la formation.

Après un travail de préparation de plusieurs années, et ainsi que nous avons pu le faire entre 2004 et 2007, nous avons vendu en 2013 à la découpe, avec un concept intégré (copropriété, vente, location saisonnière,..) une partie des murs d'un hôtel en Martinique, tout en préservant l'exploitation.

Ainsi l'activité de transaction a repris quelques couleurs sur l'exercice, sans malheureusement pouvoir cacher durablement la tristesse de la réalité économique.

Les autres activités se sont maintenues, et nous sommes heureux de constater que 2013 aura été une année d'atterrissage pour le chiffre d'affaires, sans nouvelle baisse significative comme sur les années antérieures. Le point bas de l'activité semble donc avoir été maintenant atteint.

Les dépenses sont toujours sous très haute surveillance, avec un process de maîtrise très étroit.

1- Afin de faire face à son passif, Groupimo a vendu certains de ses biens et dans le même temps, à diminuer le montant de ses emprunts bancaires. Le poste emprunts et dettes auprès des établissements de crédit est passé de 961.557 euros au 31/12/11 à 569.572 au 31/12/13, soit une baisse de 41%.

## 2- Procédure judiciaire c/époux Nicolin

Par décision en date du 11 janvier 2013, la société GROU P I M O a obtenu la condamnation solidaire des consorts NICOLIN (vendeur des parts sociales de la société SETAMAG) à :

- 104.339,18€ au titre de la garantie de passif
- 186.337,54€ au titre du préjudice financier
- 3.000,00€ d'article 700 du NCPC

Les consorts NICOLIN n'ont pas interjeté appel de cette décision. Toutefois, la société Groupimo a introduit une action en rectification d'erreur matérielle relativement aux intérêts.

## Reprise fonds de commerce 2013 :

Le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale AGENCE LESAGE, a acquis en 2013 le portefeuille gérance de la société en liquidation SETAMAG pour un coût total de 22 000€.

### 3. Evènements post-clôture et perspectives

GROU P I M O est redevenu un groupe d'administration de biens. Après avoir constitué 50% de son chiffre d'affaires en 2007, les activités commerciales non récurrentes (transaction, ...) ne représentent aujourd'hui plus que 15% de l'activité. Toutes les charges en rapport avec les métiers non récurrents sont de nouveau totalement proportionnelles au chiffre d'affaires, sans plus de frais fixe.

Compte tenu d'un marché local et national toujours extrêmement compliqué, le Groupe entend continuer à maîtriser ses charges tout en gérant au mieux, avec ses partenaires, les rentrées liées aux activités récurrentes.

Le Groupe continue d'apurer ses dettes auprès des administrations sociales et fiscales suite aux différents accords trouvés, tout en procédant au règlement de courant.

La reconstitution des capitaux propres paraît dorénavant un objectif réalisable dans les prochaines années, et GROUPIMO entend bien y parvenir rapidement.

Eléments post-clôture :

1) Reprise d'un fonds de commerce d'administration de biens en Guadeloupe :

Le Groupe a conclu la reprise d'une agence immobilière et de son portefeuille de gestion en Guadeloupe au 1<sup>er</sup> trimestre 2014. Des discussions sont en cours sur d'autres dossiers en Martinique et Guadeloupe.

2) Procédure c/Gauthier ImmoVac :

La cour de cassation dans un arrêt rendu le 11 février 2014 a cassé et annulé la décision de la cour d'appel de Paris, pour avoir privé sa décision de base légale en condamnant la société Groupimo à indemniser le vendeur de la société ImmoVac à hauteur de 84.000€, sans s'expliquer sur les refus des banques de financer la seule acquisition des titres de la société ImmoVac. L'affaire sera donc de nouveau examinée en appel sur des bases que dorénavant favorables.

3) Procédure c/ NODIN et LONETE :

La cour d'appel de Fort de France, dans sa formation correctionnelle, a confirmé la décision rendue par le tribunal correctionnel de Fort de France, le 24 avril 2013, déclarant :

- **Monsieur NODIN Joseph** Eric Servais, en sa qualité de rédacteur en chef radio de Martinique 1ere (anciennement RFO), **coupable de diffamation** envers un particulier par parole, écrit, image, ou moyens de communication par voie électronique ;
- Madame LONETE Sophie en sa qualité, de journaliste de RFO, coupable du chef de complicité de diffamations portant atteinte à l'honneur ou à la considération de la société S.A. GROUPIMO.

Par ailleurs, le juge a ordonné la diffusion dans les journaux de la chaîne RFO Martinique de cette condamnation.

#### 4. Notes sur le bilan actif

##### OPTIONS RETENUES DANS LE CADRE DU REGLEMENT CRC 2004-06

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
<b>Frais d'acquisition des</b> - Immobilisations corporelles et incorporelles - Titres immobilisés et titres de placement	01.01.2005	✓		✓
<b>Coût d'emprunts activables</b> - Montant comptabilisé à l'actif				✓
<b>Dépenses de développement remplissant les critères d'activation</b> - Montant comptabilisé en charges				✓

##### ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	31.12.2012	Augmentation	Diminution	31.12.2013
Immobilisations incorporelles	702 858	-	-	702 858
Terrains	114 620	-	-	114 620
Constructions	461 062	-	-	461 062
Autres immobilisations corporelles	168 335	10 022	(123 621)	54 736
Avances et acomptes	-	1 200	-	1 200
Immobilisations financières	3 014 292	7 800	-	3 022 092
<b>TOTAL</b>	<b>4 461 167</b>	<b>19 022</b>	<b>(123 621)</b>	<b>4 356 568</b>

Amortissements	31.12.2012	Augmentation	Diminution	31.12.2013
Immobilisations incorporelles	423 131	113 094	-	536 225
Terrains	-	-	-	-
Constructions	108 324	17 143	-	125 467
Autres immobilisations corporelles	124 206	43 030	(123 621)	43 615
<b>TOTAL</b>	<b>655 661</b>	<b>173 267</b>	<b>(123 621)</b>	<b>705 307</b>

Les logiciels et les licences acquis par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition. Les coûts de développement des sites Internet (prestations) sont immobilisés et amortis sur 5 ans.

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de 3 appartements dont la valeur brute totale s'élève à 575.682 €.

La diminution du poste « autres immobilisations corporelles » pour 123.600 € est liée à la mise au rebut des travaux d'agencement de nos anciens locaux.

Les immobilisations financières sont principalement constituées de titres de participation.

Les plans d'amortissements des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

### Durées d'amortissement

#### Immobilisations non décomposées :

Amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME

#### Immobilisations décomposées :

Structure :

Amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : Amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

### Mode d'amortissement :

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	mode	durée	Structures		Composants	
			mode	durée	mode	durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1-5 ans				
Terrains	N/A					
Constructions	Linéaire	7 ans	Linéaire	50 ans	Linéaire	10-25 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3-7 ans				

### Etat des créances :

Les créances de GROUPIMO SA se détaillent comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres Immobilisations financières	23 107		23 107
Clients douteux ou litigieux	175 462	175 462	
Autres créances clients	591 383	591 383	
Personnels et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	242	242	
Impôt sur les bénéfices	22 145	22 145	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 507	7 507	
Groupe et associés	684 953	684 953	
Débiteurs divers	33 862	33 862	
<b>TOTAL</b>	<b>1 538 661</b>	<b>1 515 554</b>	<b>23 107</b>

Les comptes courants des filiales sont dépréciés à hauteur de 81.886 euros au 31.12.2013. Aucune provision n'a été constatée pour l'année 2013. Dans le même temps une reprise de provision de 67.595 euros a été constatée sur la société BOLAMO faisant suite au remboursement partiel de sa dette (Produits financiers).

La rubrique « Groupe et associés » est principalement constituée des comptes courants des filiales de Groupimo S.A.

Les autres créances clients sont principalement des créances intragroupes.

### Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 3.710 euros.

## 5. Notes sur le bilan passif

### Capital social (actions ou parts)

Le capital social s'élève à 1 286 746 euros. Il est composé de 1 286 746 actions de 1 euro.

### Variation des capitaux

	31.12.2012	Augmentation	Diminution	31.12.2013
Capital social	1 286 746			1 286 746
Prime démission, de fusion, d'apport	4 020 922			4 020 922
Réserve Légale	128 675			128 675
Autres réserves	538 775			538 775
Report à nouveau	(7 187 774)	446 286	-	(6 741 488)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	446 286	191 900	(446 286)	191 900
Provision réglementée				
<b>TOTAL</b>	<b>(766 370)</b>	<b>638 186</b>	<b>(446 286)</b>	<b>(574 470)</b>

L'assemblée générale du 31 juillet 2013 n'a décidé d'aucune distribution de dividende.

### Provisions pour risques et charges

	31.12.2012	Dotations	Reprise	31.12.2013
Provisions pour litige	17 000		(17 000)	0
Provisions pour Impôts	0			0
Autres provisions pour risques et charges	899 227	48 194	-	947 421
<b>TOTAL</b>	<b>916 227</b>	<b>48 194</b>	<b>(17 000)</b>	<b>947 421</b>

La reprise de provisions pour litige de 17 K€ fait suite à la condamnation définitive de GROUPIMO dans un dossier prud'homale à hauteur de 2.1 K€, le montant de la condamnation a été passé en charges exceptionnelles.

La dotation complémentaire de 48.2 K€ passée en autres provisions pour risques et charges concerne des sommes pour lesquelles GROUPIMO pourrait être appelée au titre des cautions solidaires souscrites au profit de ses filiales.

## États des dettes

	Montant bruts	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Établissements de crédit	571 852	355 397	145 791	70 664
Dettes fournisseurs	1 019 071	1 019 071		
Dettes fiscales et sociales	961 547	753 287	208 260	
Autres dettes	154 810	154 810		
Groupe et Associés	1 445 300	1 445 300		
<b>TOTAL</b>	<b>4 152 580</b>	<b>3 727 865</b>	<b>354 051</b>	<b>70 664</b>

## 6. Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'un montant de 991.358 euros comprend des prestations facturées par la holding à ses filiales pour un montant de 962.930 euros.

### Résultat financier

Produits de participation	
Autres produits financiers	
Reprise provisions pour dépréciation	67 595
<b>Total</b>	<b>67 595</b>
Charges d'intérêt	26 393
Pertes sur créances liées au participations	
Dotations aux provisions pour dépréciation	48 194
<b>Total</b>	<b>74 587</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-6 992</b>

La reprise sur provision concerne la reprise des provisions des comptes courants de la filiale BOLAMO pour 67.595 euros

La dotation aux provisions concerne les sommes pour lesquelles GROUPIMO pourrait être appelée au titre des cautions solidaires souscrites au profit de ses filiales pour 48.194 €

### Résultat exceptionnel :

#### Charges

- Ajustement des dettes sociales pour 5.508 €
- Amendes et pénalités pour 17.954 €

- Acomptes versés à des fournisseurs et perdus pour 3.933 €
- Condamnations procédures pour 22.490 €
- Amortissements exceptionnels sur immobilisations mises au rebus pour 37.418 €

#### Produits

- Prescriptions fiscales pour 17.093 €
- Fournisseurs prescrits (dette plus de 5 ans non réclamée) pour 222.311 €
- Produit sur procédure GUICHARD pour 9.649 €

#### Transfert de charges

Il s'agit d'une indemnisation d'assurance de 1.357 € suite à un sinistre dégât des eaux dans nos locaux.

### 7. Autres informations

#### Rémunération des dirigeants

	Rémunération	Avantages en nature	Total
Stéphane Plaissy	36 086	0	36 086
Didier Nicolai	36 029	0	36 029
Philippe Kault	36 000	0	36 000

#### Ventilation de l'effectif moyen

	Effectif Moyen Salarié	Effectif mis à disposition	Effectif total	%
Ingénieurs et cadres	5	-	5	100%
Employées	-	-	-	0%
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>100%</b>

#### Information sur les parties liées

Au compte de résultat :

	Brut	
Titres de participation	4 439 501	16
Autres provisions pour risques et charges	948 741	
Créances clients et comptes rattachés	3 273 288	
Autres créances	2 453 313	



Au bilan :

	Brut	Provision	Net
Titres de participation	2 998 985	452 212	2 546 773
Autres provisions pour risques et charge	916 227	-31 194	947 421
Créances clients et comptes rattachés	766 845	125 461	641 384
Autres créances	744 489	81 886	662 603
Autres dettes	1 600 111		1 600 111

### Impôt sur les bénéfices – Informations sur le calcul de l'impôt sur les sociétés au titre de l'intégration fiscale

Dénomination	Sté Filiale	Sté Mère	Résultat fiscal		Charge d'impôt comme en l'absence d'intégration	Comptabilisation impôt société		Déficits restants à reporter	
			Bénéfice	Déficit		Intégration Fiscale - charges	Intégration Fiscale - produits	Avant entrée dans le groupe	Au titre du Groupe
GROUPIMO		X	138 033	0	0	0	2 801		-7 608 422
DPS	X		0	-253	0	0	0		
CALYPSO	X		0	-10 871	0	0	0		
BOLAMO	X		0	-62 176	0	0	0		
DFA	X		506	0	0	0	0		
GIM	X		1 072	0	0	0	0		
COMAPHI	X		0	-3 867	0	0	0		
LESAGE	X		65 764	0	0	0	0		
MADININA SYNDIC	X		39 002	0	2 801	2 801	0		
ENCLOS	X		0	0	0	0	0		
<b>TOTAUX</b>			<b>244 377</b>	<b>-77 167</b>	<b>2 801</b>	<b>2 801</b>			<b>-7 441 212</b>
<b>RESULTAT D'ENSEMBLE 2013</b>				<b>167 210</b>					

### CICE – Information sur la comptabilisation du CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par la diminution des charges de personnel (crédit du compte 649100). Le montant du CICE pour l'année 2013 s'élève à 2495 €.

### Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires de commissaire aux comptes s'élèvent à 20000 € pour l'année 2013.

### Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

	Exercice en cours	Exercice précédent
Indemnités de fin de carrière	79 302	8 556

**Méthodes et hypothèses utilisées :**

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédits projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

- Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation retenu est de 5,4%. Conformément aux préconisations de la norme IAS 19, ce taux est proche des taux au 31/12/2012 des obligations long terme sur le marché financier des maturités comparables aux durées résiduelles moyennes d'activité des salariés du Groupe. Toutefois, ce taux a été déterminé en excluant les valeurs financières, soumises à des fortes variations.

- Modalité de départ

L'hypothèse retenue est un départ à l'initiative de l'employé, l'indemnité versée est l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite (CCN N° 3090 - Art.34). Pour les sociétés ne relevant pas de la convention collective, les calculs ont été effectués en supposant que l'indemnité versée est égale à l'indemnité de base du code du travail. Cette indemnité est soumise à charges sociales.

- Age de départ à la retraite

Les âges de départ à la retraite retenus sont de 65 ans.

Le montant de la provision IDR a fait l'objet d'une actualisation au 31/12/2013. L'impacte en consolidation est de 68K€, permettant ainsi d'obtenir une juste valeur des IDR.

**Engagements financiers**

Le montant des avals, cautions et garanties données à des tiers s'élève à 1 229 517 euros pour l'exercice 2013.

K€	31.12.2013	31.12.2012
<b>Engagements donnés</b>		
Avals, cautions et garanties données à des tiers	1 230	1 310
Dont montant restant de l'engagement	893	902